

Aide-mémoire pour intégrer la connectivité écologique dans la planification territoriale

Le rôle des instances municipales

Comme les espèces animales et végétales ne reconnaissent pas les frontières humaines, il est important d'avoir une vision à la fois locale et régionale de la connectivité écologique. Par conséquent, bien que les outils et actions des municipalités se concentrent dans leurs limites administratives, il est crucial qu'ils reflètent une préoccupation pour les milieux naturels en dehors de ces limites. Cela implique de prendre en considération les répercussions des activités locales dans les mécanismes de planification et de réglementation, ainsi que par le biais d'approches collaboratives engagées avec d'autres collectivités.

Pourquoi prendre en compte la connectivité écologique?

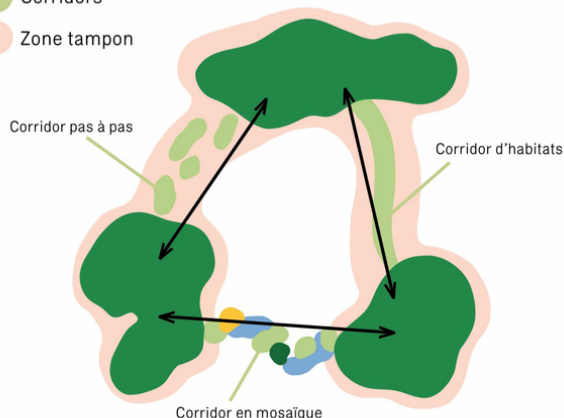
- Pour participer à la conservation des milieux naturels qui font l'attractivité de la région;
- Pour contribuer à l'engagement du gouvernement provincial de conserver 30 % du territoire d'ici 2030;
- Pour assurer la résilience des écosystèmes et des espèces face aux changements climatiques et à la perte de biodiversité;
- Pour favoriser l'adaptation du cadre bâti aux impacts des changements climatiques notamment en permettant la réduction des îlots de chaleur, la résilience des infrastructures face aux fortes crues et aux inondations et l'amélioration du cadre de vie des habitants.
- Pour protéger les nombreux services que rendent les corridors écologiques aux êtres humains, tels que la contribution à la santé mentale et physique, la pratique d'activités de loisirs, l'approvisionnement en ressources naturelles, la régulation de l'eau, etc.

Comment intégrer la connectivité écologique?

Les municipalités et MRC disposent d'une variété d'outils et de mesures permettant d'intégrer la connectivité écologique dans la planification et l'aménagement de leur territoire.

Légende

- Noyaux de conservation
- Corridors
- Zone tampon



Schématisme d'un réseau écologique qui comprend des noyaux de conservation, différents types de corridors écologiques et des zones tampons.

Qu'est-ce qu'un corridor écologique?

Un corridor écologique (ou éco-corridor) est un morceau de terrain où la végétation pousse naturellement sans intervention humaine qui permet de relier des zones naturelles, qu'elles soient protégées ou non (noyaux de conservation).

Imaginez les éco-corridors comme des chemins naturels qui permettent aux animaux et aux plantes de se déplacer en toute sécurité pour trouver de la nourriture, un abri et des endroits pour se reproduire.

Il existe trois types de corridors :

- Le corridor pas à pas : plusieurs petits habitats connectés par une zone tampon
- Le corridor d'habitats : long et large segment de terrains continu bordé d'une zone tampon
- Le corridor en mosaïque : un long corridor continu composé de différents habitats, sans zone tampon. Certains de ces habitats peuvent être entretenus par l'humain (ex. champs cultivés).

Les outils et mesures possibles

Planification et aménagement du territoire

- ✓ Inclure le tracé d'un réseau écologique dans le plan d'urbanisme de la municipalité ou le schéma d'aménagement de la MRC;
- ✓ Encadrer les usages à l'intérieur du réseau écologique via des dispositions urbanistiques et réglementaires;
- ✓ Mettre en place des mesures de densification urbaine afin de limiter l'étalement urbain et les pressions exercées sur les réseaux écologiques;
- ✓ Autoriser le lotissement de conservation en grappes.

Règlementation

- ✓ Prévoir des zones tampons entre les activités humaines et le réseau écologique ou les milieux naturels sensibles;
- ✓ Prohiber le lotissement dans des milieux naturels sensibles;
- ✓ Prohiber l'ouverture de nouvelles rues dans le réseau écologique;
- ✓ Obliger le maintien d'espaces naturels minimaux sur les terrains;
- ✓ Diminuer l'emprise au sol des bâtiments pour diminuer l'empiètement sur les milieux naturels.
- ✓ Adopter un règlement de PIIA afin d'y assujettir les demandes de permis de construction et de lotissement, surtout dans les zones vouées à la conservation et au sein des corridors écologiques afin d'encadrer les interventions et ainsi minimiser les impacts sur la faune et la flore;
- ✓ Créer une ou plusieurs affectations spécifiques pour le réseau écologique.

Acquisition et conservation

- ✓ Établir une politique d'acquisition de terrains à fins de conservation;
- ✓ Établir une réserve financière pour faire des acquisitions de lots à des fins de conservation;
- ✓ Créer un partenariat avec un organisme de conservation pour créer des aires protégées privées;
- ✓ Encourager les propriétaires situés dans le réseau écologique à faire des ententes de conservation (ex. par des incitatifs fiscaux tels qu'une diminution des taxes et de la contribution pour fins de parcs);
- ✓ Mettre en place un statut légal de conservation sur les terrains municipaux d'intérêt écologique (ex. servitude);
- ✓ Utiliser le droit de préemption pour obtenir une priorité d'achat sur des terrains à fins de conservation;
- ✓ Mettre en place une loi spéciale pour récupérer des terrains d'intérêt dont les taxes n'ont pas été payées à des fins de conservation.

Création et restauration

- ✓ Aménager des habitats fauniques;
- ✓ Restaurer des milieux humides ou hydriques;
- ✓ Aménager des passages fauniques (ponceau, viaduc, etc.);
- ✓ Créer des aménagements forestiers dans les secteurs fragmentés.



Acquisition de connaissances

- ✓ Réaliser une analyse de connectivité écologique à l'échelle locale;
- ✓ Identifier les milieux naturels prioritaires pour la conservation;
- ✓ Identifier les habitats pour les espèces en situation précaire sur le territoire;
- ✓ Inventorier et délimiter les milieux humides sur le territoire;
- ✓ Identifier les forêts matures, exceptionnelles et les forêts d'intérieur sur le territoire;
- ✓ Prioriser les milieux naturels à conserver sur le territoire en fonction de leur valeur écologique.

Vous souhaitez aller plus loin ? Contactez-nous pour un accompagnement !

Notre accompagnement

Éco-corridors laurentiens accompagne et conseille les professionnels et décideurs des municipalités/villes/MRC sur les moyens de connecter les milieux naturels et d'intégrer la connectivité écologique dans les structures et les réalités pratiques de la planification municipale et ce, en cohérence avec vos objectifs à court, moyen et long terme. Pour plus de détails sur cet accompagnement, [consultez notre site web](#) ou contactez-nous.

La mission d'Éco-corridors laurentiens

Éco-corridors laurentiens est un organisme de bienfaisance qui met en œuvre une stratégie de conservation des milieux naturels et de protection des corridors écologiques dans les Laurentides, en étroite collaboration avec les organismes, les institutions et les citoyens. Notre vision est de relier le parc national d'Oka au parc national du Mont-Tremblant par un réseau d'éco-corridors et d'aires protégées interconnectés traversant le territoire des Laurentides.



Nous contacter:
517 rue Saint-Georges
Saint-Jérôme, Qc, J7Z 5B6
450-565-2987 poste 22
info@ecocorridorslaurentiens.org

Des milieux naturels connectés, des humains interconnectés